



# FAIRE ÉQUIPE



*Si tu veux construire un bateau, ne rassemble pas tes hommes et femmes pour leur donner des ordres, pour expliquer chaque détail, pour leur dire où trouver chaque chose... Si tu veux construire un bateau, fais naître dans le cœur de tes hommes et femmes le désir de la mer.*



*Antoine de Saint-Exupéry*



Madame, Monsieur.

*Chère Jarvilloise. Cher Jarvillois.*

Être Maire et élu local, c'est à la fois regarder loin devant et prendre soin du quotidien et de ses concitoyens. C'est prendre en compte les changements démographiques, économiques, sociaux et environnementaux à l'œuvre, conduire la transformation nécessaire et accompagner les transitions autant que chacun. C'est définir un cap et un destin commun. C'est veiller au grand et au détail, pour notre territoire comme pour nos quartiers et chacune de nos rues. C'est **faire vivre la ville d'aujourd'hui et bâtir celle de demain.**

Être Maire et élu local de notre Ville, c'est autant **faire naître dans le cœur des femmes et des hommes le désir de Jarville-la-Malgrange**, prêter une attention particulière, chaque jour, à celles et ceux que la vie a le moins favorisés et qui peinent à bien vivre, à celles et ceux qui traversent des épreuves personnelles, que soutenir les luttes quotidiennes de nos jeunes en difficultés, de nos familles monoparentales, de nos personnes âgées isolées, de nos aidants, des travailleuses et travailleurs essentiels, de nos artisans et de nos commerçants.

Encore plus qu'hier, **nous serons ce Maire et ces élus de proximité.** Nous continuerons à animer cette belle façon de penser et de vivre notre ville. Une ville qui écoute autant qu'elle décide, qui rassemble plutôt qu'elle n'oppose. Une ville qui respire, qui s'adapte et qui avance. Une ville qui prépare l'avenir en confiance, sans renier son histoire, sans renoncer à ce qu'elle est. Une ville où chaque enfant, chaque famille, chaque senior trouve naturellement sa place. **Une ville qui fait naître l'envie d'y vivre et d'y rester.**

À l'écoute de chacun, dans le dialogue, animés de **la passion commune de notre ville**, nous veillerons toujours autant à coordonner les énergies, à transformer les aspirations individuelles en projets collectifs, à être les garants de l'intérêt général comme de notre cohésion sociale. Chacun d'entre nous, du capitaine aux charpentiers du navire, nous continuerons à apporter nos expériences et nos compétences au service du bien commun, à votre service.

Cette belle aventure humaine ne sera rien sans vous.

Vous qui êtes le cœur battant de notre ville.

Vous dont les idées et les rêves nourrissent notre désir commun de Jarville-la-Malgrange.

**Vous dont la voix compte beaucoup pour nous.**

Le 15 mars prochain, vous choisirez celles et ceux qui auront la responsabilité de notre ville pour les six prochaines années. Un choix essentiel tant il nous engage à renouveler la promesse d'un mandat : **Faire équipe avec vous et vos élus de proximité.**

Fortes de votre confiance, nous tiendrons la boussole et maintiendrons le cap que vous nous confierez :

**Faire la Ville au fil du temps, au fil de l'eau, au fil des âges.**

**Faire la Ville au fil des choix**, à commencer par le vôtre le 15 mars prochain.  
**Faire Jarville-la-Malgrange.**

*Avec nos sentiments dévoués.*

Liste « **Faire Jarville-la-Malgrange** »  
avec Vincent Matheron





# FAIRE JARVILLE-LA-MALGRANGE

## Faire la Ville au fil des choix

### Le choix de faire rayonner notre Ville

Élus, habitants, associations, acteurs éducatifs, culturels, sportifs et économiques, partenaires, depuis 2020, nous avons fait le choix de « Faire équipe » pour renforcer la sécurité et améliorer notre qualité de vie, moderniser nos bâtiments et équipements, soutenir les initiatives locales, valoriser la singularité de Jarville-la-Malgrange. Faire rayonner notre Ville, c'est aussi porter sa voix, affirmer sa place et défendre son rang au Grand Nancy, auprès de l'État et de tous les acteurs institutionnels.

Nous continuerons à soutenir nos belles maisons comme l'Institut des Sourds, Les Compagnons du Devoir... Ainsi que les projets innovants qui renforcent l'image et le rayonnement de notre Ville tels que la Maison de santé pluridisciplinaire, La Cité du Faire, la Halte coopérative, le Pôle de l'économie circulaire. Nous affirmerons notre vision de la démocratie coopérative qui associe les habitants aux décisions.

### Le choix de faire cause commune

**Chaque décision budgétaire est prise avec rigueur pour sécuriser les projets et garantir leur pérennité :** baisse des charges • baisse des factures d'énergie • travaux d'isolation et rénovation énergétique • renégociation des contrats • groupements des commandes • mutualisation des services et des bâtiments communaux • cessions des bâtiments devenus inutiles et trop coûteux • coopérations entre communes • cofinancement des projets • réinvestissement des économies réalisées dans des projets utiles aux habitants • maîtrise de l'endettement • 1 million d'euros d'épargne par an pour renforcer nos capacités d'investissement...

### Le choix de faire œuvre utile de l'argent public

**Chaque décision fiscale est prise avec rigueur pour assurer la solidarité communale, notamment lors des crises et défendre votre pouvoir d'achat et qualité de vie.** Pour être juste, le fruit des efforts doit aussi profiter à ceux qui paient : tarification sociale des services selon vos revenus • soutien aux familles et aux personnes en difficulté • gratuité des fournitures scolaires pour promouvoir l'égalité dès l'école • gratuité des activités du Club seniors pour rompre l'isolement • revalorisation des bons seniors • 2 ans d'exonération de la taxe foncière pour les propriétaires qui rénovent leur logement • aide financière pour la rénovation de vos façades • nouvelles baisses des impôts fonciers pour assurer la justice fiscale.



## Le saviez-vous ?

|                            | 2020       | 2025        |
|----------------------------|------------|-------------|
| Épargne brute              | 395 000 €  | 1 236 000 € |
| Épargne nette              | - 37 000 € | 601 000 €   |
| Capacité de désendettement | 19,59 ans  | 8,30 ans    |
| Taux de rigidité           | 64,20 %    | 54,93 %     |

### Le choix de faire baisser vos impôts fonciers en poursuivant le Plan Patrimoine et Energie adopté en 2021 :

Entre 2020 et 2025, la situation financière de la Commune s'est considérablement améliorée. L'épargne brute a plus que triplé, passant de 395 000 € à 1 236 000 €. Cela signifie que la collectivité génère aujourd'hui beaucoup plus de ressources pour investir, améliorer les services et préparer l'avenir. L'épargne nette était négative (- 37 000 €), elle est désormais nettement positive (601 000 €). Autrement dit, la Ville finance désormais ses investissements sans mettre en péril son équilibre budgétaire et sans avoir besoin de recourir à l'impôt. La capacité de désendettement, qui atteignait près de 20 ans en 2020, tombe à 8,3 ans en 2026. Cela signifie que la dette est aujourd'hui maîtrisée et remboursable dans un délai raisonnable, en dessous du seuil d'alerte de 12 ans. Enfin, le taux de rigidité des charges structurelles diminue également de près de 10 points notamment grâce au plan patrimoine et énergie. Cela veut dire que la collectivité a retrouvé des marges de manœuvre, qu'elle peut agir, investir et s'adapter plus librement qu'auparavant.

Données issues du compte financier unique (compte de gestion) établi par le comptable public de la Direction générale des finances publiques.